

*Énergie*

manifeste, d'après les déclarations du ministre, qu'il ne fera rien.

● (1510)

La politique fédérale qui consiste à accorder des subventions en vue d'absorber la moitié des frais de premier établissement d'une centrale nucléaire par une province ne s'inspire pas d'un sentiment de compassion pour les problèmes énergétiques de la côte est, mais n'est qu'un pis-aller pour favoriser les ventes de matériel nucléaire. Sans parler des doutes sérieux quant à la sécurité des centrales nucléaires, à leur fiabilité et aux risques que présente l'élimination des déchets, leur rentabilité est sérieusement remise en question. Le mois dernier, on a annoncé que le coût prévu de construction de la centrale nucléaire au Nouveau-Brunswick était passé de 100 à 600 millions de dollars, soit 20 p. 100 de plus. Ce qui veut dire ceci: le prix du charbon étant d'environ \$30 la tonne livrée, l'électricité produite par l'énergie nucléaire et celle produite par le charbon coûtent à peu près la même chose.

Même s'il ignore les conséquences possibles de la production de l'énergie nucléaire, le gouvernement persiste à construire des centrales nucléaires. Ne vaudrait-il pas beaucoup mieux pour les provinces en cause si on encourageait la construction de centrales électriques au charbon, évitant ainsi les problèmes liés à l'énergie nucléaire tout en encourageant le croissement des charbonnages locaux.

Un examen de la proposition de recherche et de développement, en ce qu'elle a trait à la région atlantique, révèle qu'elle ne peut absolument pas répondre aux besoins des provinces atlantiques. Le document montre exactement où se trouvent les besoins des provinces atlantiques en matière de recherche et de développement, quant aux priorités fédérales d'attribution de fonds à la recherche, à savoir, au bout de la ligne. L'énergie renouvelable, dont le projet de l'usine marémotrice de la baie de Fundy est l'une des principales composantes, figure en avant-dernier lieu dans la liste des priorités fédérales. La recherche visant le réseau de transmission arrive en dernier. Mais les réseaux de transmission revêtent une importance vitale pour les provinces atlantiques si l'on veut profiter entièrement du réseau électrique régional ou national. Les pertes d'électricité en cours de transmission sur de longues distances sont considérables avec les canalisations ordinaires. Des recherches effectuées en ce moment indiquent que les conducteurs très refroidis pourraient réduire à néant, ou presque les pertes d'énergie. Et pourtant le gouvernement fédéral a relégué tout au bas de sa liste des priorités la recherche et le développement en ce domaine. Un autre domaine de recherche auquel s'attache la Grande-Bretagne réside dans le développement de l'énergie marémotrice. Des constatations préliminaires révèlent que davantage de génératrices pourraient très bien s'avérer économiques vu les prix pétroliers actuels et pourraient produire une proportion importante d'électricité de charge de base dans les provinces de l'Atlantique. Or le gouvernement a complètement négligé ce domaine.

On pourrait dire que la crise énergétique en Nouvelle-Écosse est en partie attribuable au gouvernement libéral de cette province. La Nouvelle-Écosse est durement frappée en tant que province. Elle est, dans une certaine mesure, la victime de la politique énergétique de son propre gouvernement provincial. A la suite de la prise de contrôle de cette industrie par les autorités provinciales, les habitants de la Nouvelle-Écosse firent l'objet d'un matraquage publicitaire destiné à encourager la croissance du chauffage tout à l'électricité. On y répondit avec enthousiasme dans certaines régions; par exemple, les nouvelles constructions domiciliaires de Sackville, en banlieue de Halifax, sont virtuellement toutes équipées du chauffage tout à l'électri-

cité. Les propriétaires paient maintenant jusqu'à \$350 de frais d'électricité tous les deux mois durant l'hiver. Dans bien des cas, des gens ont dû vendre leur maison à cause du coût de l'électricité.

Il faut maintenant établir dans les provinces de l'Atlantique un programme pour encourager les propriétaires dont le domicile principal est chauffé à l'électricité à remplacer leur système de chauffage électrique par un système plus efficace utilisant un combustible fossile. Dans une maison chauffée à l'électricité en Nouvelle-Écosse ou dans l'Île-du-Prince-Édouard, il faut trois fois plus de pétrole pour obtenir une quantité donnée de chaleur qu'il n'en faudrait si cette maison était chauffée au moyen d'une chaudière à l'huile. De plus, de grands progrès ont été réalisés en Europe dans la mise au point de systèmes de chauffage central au charbon. Certains de ces systèmes pourraient être utilisés dans les provinces de l'Atlantique.

Pour résumer, mon parti croit que la politique énergétique du Canada, pour être adéquate, doit comprendre un programme positif visant à résoudre le problème du coût élevé des combustibles dans la région de l'Atlantique. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de continuer à soutenir le prix de l'énergie dans cette région par le genre de subventions qu'on a versées depuis quelques années. Nous jugeons essentiel que le gouvernement fédéral prenne des mesures énergiques dans le domaine de la recherche et du développement afin de permettre aux provinces de l'Atlantique d'utiliser leurs ressources d'énergie latentes pour faire de l'électricité. Cette région du pays ne devrait pas dépendre des changements de prix émanant des pays de l'OPEP. Elle ne devrait pas être la victime des besoins fiscaux insatiables du gouvernement fédéral. Son programme énergétique devrait être un programme régional, fondé sur l'utilisation des ressources locales, afin de permettre aux habitants des provinces de l'Atlantique d'obtenir de l'énergie à un prix raisonnable.

Il est inadmissible que le ministre ait présenté le rapport «Une stratégie de l'énergie pour le Canada» en laissant totalement de côté les besoins importants des habitants des provinces de l'Atlantique. Le rapport montre une fois de plus que le gouvernement s'intéresse à la technologie et aux techniques, mais pas du tout aux gens. Le rapport aurait dû renfermer un programme énergétique pour tous les Canadiens. Il aurait fallu étudier les besoins des habitants de toutes les régions du Canada et pas simplement de ceux de l'Ouest, du centre ou de l'Est. On ne l'a pas fait. En outre, ce rapport ne tient absolument pas compte des besoins des habitants des provinces de l'Atlantique.

Nous demandons au gouvernement de repenser sa politique en matière de recherche et de développement, de revoir ses priorités, de reviser ses projets en matière d'énergie nucléaire et de prévoir de façon réaliste les besoins énergétiques de la région de l'Atlantique. Nous lui demandons d'élaborer un programme qui répondra à ces besoins non pas dans 15 ou même 10 ans, mais immédiatement. Le gouvernement a le devoir de mettre sur pied un programme énergétique réaliste pour la région de l'Atlantique. C'est dans ce sens que nous devons agir. La motion de l'opposition à l'étude aujourd'hui a pour but d'attirer aussi vigoureusement que possible l'attention du gouvernement sur la nécessité de répondre aux besoins énergétiques de la population d'un secteur important de notre pays, notamment les provinces de l'Atlantique.

**M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Don Valley (M. Gillies) d'avoir attaqué l'important sujet de l'énergie le